

**Objet : INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE L'ALIGNEMENT
DU REGIME DE RETRAITE DES DEPUTES SUR LE REGIME GENERAL »**



Date : le 6 mars 2010 à 20:38

Expéditeur : M. LEBRETON Hervé

De : contact@pour-une-democratie-directe.fr

Destinataire : M. PERRUCHOT Nicolas, député

A : nperruchot@assemblee-nationale.fr

M. LEBRETON Hervé
Président de l'association
pour une démocratie directe.
BP 9, 47630 PRAYSSAS
www.pour-une-democratie-directe.fr

A l'attention de M. Nicolas Perruchot,
Député de Loir-et-Cher

Monsieur le député,
Vous avez pris position en 2007 sur la réforme du régime spécial des députés et sénateurs en déclarant en tant que porte-parole du groupe Nouveau Centre : « **Il faut être exemplaire** » (source : Le Monde.fr, le 03.10.07). Or une demande sur « **l'alignement des régimes spéciaux de retraite des députés et sénateurs sur le régime général** » est inscrite au rôle général de l'Assemblée nationale. Cette demande enregistrée le 3 septembre 2009, bien que conforme et constitutionnelle, reste aujourd'hui sans réponse !

Nous avons donc adressé au Président de l'Assemblée nationale, aux quatre Présidents de groupe, à quarante-six députés, ainsi qu'à de nombreuses rédactions de journaux la lettre ci-jointe :

Lettre ouverte aux députés

« Les députés du pays des droits de l'homme et du citoyen, sont-ils prêts à abolir leurs privilèges ? »

Aussi auriez-vous obligeance de bien vouloir nous faire part vos réflexions portant sur la question suivante :

**« Que pensez-vous de cette suggestion de loi portant sur
l'abolition du régime spécial de retraite des députés et sénateurs ? »**

Assuré de votre dévouement au service de la démocratie, je vous prie d'agréer, monsieur le député, l'expression de mes sentiments très respectueux.

M. Lebreton Hervé